

# COMMUNE DE GIVONNE

## COMPTE RENDU DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 18 MAI 2017

Nombre de membres

Date de convocation : 11/05/2017

Afférents au Conseil : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la

Délibération : 12

L'an deux mil dix-sept le dix-huit Mai à 18 Heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Madame MAHUT Raymonde, Maire,

Présents : Mme Mahut — Mr Lambert - Mme Demissy – Mr Spazzi – Mr Bertrand - Mme Bosserelle – Mrs Jean — Pelamatti- -Mmes Posta – Martinelli – Hons - Beaumenil -

Absents excusés : Mr Duhamel – Mr Berthier

Absent non excusé : Mme Martins Perrotin

Madame Hons Isabelle a été élue secrétaire de séance

#### Maîtrise Œuvre Rue du Rossignol

Vu le projet de requalification de la Rue du Rossignol

Le Conseil après en avoir délibéré décide de confier à la SARL IVOIRE la maîtrise d'œuvre pour la requalification de la Rue du Rossignol pour un montant de 10 000 € H.T

Autorise Madame le Maire à signer la proposition correspondante

Pour : 12

#### Télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité

Considérant les instructions de l'Etat en ce qui concerne le déploiement de la dématérialisation et du contrôle des actes administratifs : délibérations du Conseil Municipal, arrêté du Maire, et des documents budgétaires (BP, CA budget annexe) le conseil Municipal est appelé à se prononcer sur la signature d'une convention avec les services de l'Etat pour l'envoi dématérialisé des différents actes cités ci-dessus.

Considérant que l'application SPL-Xdemat permet cette transmission, que la commune est adhérente à cette plate-forme

Le Conseil

Autorise Mme le Maire à signer la convention avec les services de l'Etat en ce qui concerne la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité à savoir :

- Les délibérations du conseil municipal
- Les arrêtés du Maire
- Les documents budgétaires : budget Primitif, compte administratif, les décisions modificatives, budget annexe

Pour : 12

#### Renouvellement de contrat

Le Conseil,

Décide de renouveler le contrat unique d'insertion de Melle BAUDY Eloïse pour une durée de 1 an du 01 Septembre 2017 au 31 Août 2018 pour une durée hebdomadaire de 20 heures, et de lui verser des heures complémentaires en cas de besoin du service

Autorise Madame le Maire à signer le contrat correspondant

Pour : 12

## **Contrat Cui**

Le Conseil,

Décide de recruter un contrat unique d'insertion pour une durée de 1 an soit du 22 Mai 2017 au 21 Mai 2018 pour une durée hebdomadaire de 35 heures, pour le service espaces verts, entretien des bâtiments

Autorise Madame le Maire à signer le contrat correspondant, et de lui verser des heures complémentaires en cas de besoin du service

Pour : 11 Abstention : 01

## **Agenda d'Accessibilité Programmée**

Le Conseil,

Décide de confier à la Société SOCOTEC l'Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de de l'agenda d'accessibilité programmée patrimoine pour un montant de 2 900 € H.T

Autorise Madame le Maire à signer l'offre correspondante

Pour : 12

## **Informations diverses**

Point sur les travaux en cours et à venir

- Rue sur le Sable et Rue du Haut-Monté : enlèvement prochainement des poteaux EDF et Téléphone – réfection de la fontaine « La Pichelotte » en cours – réception définitive des travaux courant Juin.
- Requalification des trottoirs le long de la Place : le Conseil valide le devis de l'Entreprise DSTP pour un montant de 20 947 € HT
- Travaux de rénovation énergétique : le Conseil valide les devis suivants :  
Ecole : fenêtres + volets roulants pour un montant de 2524 € HT – Entreprise Thiry  
Préau : baies double vitrage pour un montant de 6 119 € HT Entreprise Thiry  
Mairie : volets roulants pour un montant de 2 600 € HT –Entreprise Vautier
- Eclairage public aux lotissements Le Mazay et les Coteaux de la Givonne : le matériel est livré, la pose est prévue courant Juillet.
- Mise aux normes sanitaires et de sécurité de la salle des fêtes : les entreprises concernées interviendront dernière semaine de Juillet jusque fin Août

## **Emprunt :**

Madame le Maire informe le Conseil des conditions obtenues de la Caisse des dépôts et Consignations (Banque Européenne d'Investissement) : 150 000 € au taux de 1.35 % d'une durée de 15 ans, annuité de 11 057.96 €

## **Souvenir Français :**

Au dernier Conseil Municipal Mme Beaumenil interpellait Mme le Maire sur le non versement de la subvention de 2015 au Souvenir Français. Mme le Maire informe le Conseil, preuves à l'appui, que la subvention de 2015 d'un montant de 100 € a bien été versée en temps voulu. Il aurait été préférable de vérifier précisément et d'apporter des preuves de ce soi-disant manquement.

## **Convention avec le Hand-ball Club de Sedan**

Mme le Maire propose au Conseil d'établir avec le Hand-ball Club de Sedan une convention de mise à disposition d'un intervenant diplômé pour assurer l'organisation et l'animation d'activités de découverte du hand une fois par semaine dans le cadre de la 5<sup>ème</sup> période des NAP pour un coût horaire de 28 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil autorise Mme le Maire à signer cette convention.

## **ALSH : centre aéré en Juillet**

La fédération Départementale Familles Rurales assurera l'organisation du centre aéré en Juillet suite au refus de Familles Rurales de Givonne de le prendre en charge.

Vu la demande des familles intéressées, le Conseil émet un accord de principe concernant le versement d'une subvention le cas échéant.